

Séance du 04 juin 2009

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 29 mai 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; M. Lozano, Mme Castel, M. Pommiez, Mme Chevrel, M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin, MM. Arandia, Saussie, Causse, Lacassagne, Mmes Demont, Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Millet-Barbé à Mme Durruty, Mme Dumas à M. le Maire, M. Labayle à M. Etchegaray, Mme Boé à M. Escapil-Inchauspé, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : FINANCES - Stationnement - Compte-rendu financier 2008.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Comme chaque année, il est présenté au Conseil municipal, pour information, un bilan global de la gestion du stationnement à Bayonne. Ce compte-rendu a pour objectif de donner une vision synthétique de cette activité, comptablement ventilée entre le budget principal et un budget annexe, en raison de l'assujettissement à la T.V.A. d'une partie des recettes (places situées dans les parcs de stationnement bâtis et en surface).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la ville offre une capacité de stationnement d'environ 10 000 emplacements, dont 5 765 places payantes, réparties de la manière suivante :

- 2 447 places sur voirie,
- 921 places dans les parcs de stationnement de surface dont l'accès est contrôlé par barrière (De Gaulle, Pedros, Boufflers, Glacis, Porte d'Espagne),
- 2 397 places dans les parcs bâtis (dont 246 emplacements deux-roues).

L'année 2008 a été marquée par le remplacement de la totalité du parc des horodateurs (100 appareils), dont la mise en service est intervenue au 1<sup>er</sup> septembre 2008, ainsi que par l'extension du périmètre de stationnement payant et la limitation graduelle de la durée de stationnement sur voirie.

Pour les parcs bâtis, la fréquentation horaire s'est accrue globalement de 10 %, avec une hausse importante (entre 20 et 30 %) pour les parcs Paulmy, Sainte Claire et Tour de Sault, et une baisse pour Vauban (- 11 %) et le parc de la gare (- 14 %). Le nombre d'abonnés progresse de 20 % environ pour Sainte Claire et Tour de Sault et reste stable pour les autres parcs.

Les parcs de surface (Boufflers, Glacis, De Gaulle, porte d'Espagne, Pedros) enregistrent une fréquentation importante : 604 661 véhicules au total sur l'année, en progression de 22 % par rapport à 2007 (nota bene : les parcs porte d'Espagne et Pedros ont été équipés de barrières courant 2007).

Après neutralisation des mouvements entre les deux budgets, le compte de résultat consolidé du stationnement se présente de la manière suivante :

| <b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b><br>(budget général + budget annexe) | <b>2007</b>      | <b>2008</b>      | <b>évolution</b> |
|---|------------------|------------------|------------------|
| <b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>  | <b>3 108 181</b> | <b>3 712 363</b> | <b>+ 19 %</b>    |
| Droits de stationnement   | 3 001 822        | 3 351 196        | + 12 %           |
| Autres recettes   | 106 359          | 38 812           | n.s.             |
| Reprise / amendes de police   | -                | 322 355          |                  |
|   |                  |                  |                  |
| <b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>  | <b>2 785 389</b> | <b>3 257 687</b> | <b>+ 17 %</b>    |
| Frais de Personnel (parcs bâtis + surface)                              | 1 373 033        | 1 421 562        | + 3,5 %          |
| Fluides (eau, énergie)  | 101 898          | 129 342          | + 27 %           |
| Locations et charges courantes (fournitures, réparation, maintenance)   | 429 601          | 548 315          | + 28 %           |
| Taxes foncières et TVA  | 67 853           | 60 291           | - 11 %           |
| Frais financiers  | 256 841          | 376 060          | + 46 %           |
| Amortissements et provisions  | 556 163          | 722 117          | + 30 %           |
|   |                  |                  |                  |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>  | <b>322 792</b>   | <b>454 676</b>   | <b>+ 41 %</b>    |

Les recettes d'exploitation s'élèvent globalement à 3,7 M€. Les droits de stationnement proprement dits progressent de 12 % pour atteindre 3,35 M€ contre 3 M€ en 2007. La répartition et l'évolution par type de stationnement sont les suivantes :

- parcs bâtis : 1,25 M€, soit + 12 %
- parcs de surface : 0,8 M€, soit + 27 %
- stationnement sur voirie (horodateurs) : 1,3 M€, + 3 %.

Pour le stationnement sur voirie, on constate une légère baisse (- 2 %) des recettes horaires, s'expliquant en grande partie par le mauvais fonctionnement, les derniers mois, des anciens horodateurs. Cette évolution a toutefois été compensée par la forte progression des ventes de cartes de stationnement (carte ville et carte résident).

Par ailleurs, une nouvelle recette apparaît à hauteur de 0,3 M€ : il s'agit d'une reprise partielle du produit des amendes de police (comptabilisé en investissement) permettant d'équilibrer la section de fonctionnement du budget annexe.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 3,26 M€ (2,8 M€ en 2007), avec une forte progression (+ 17 %) s'expliquant essentiellement par les charges relatives au parc Tour de Sault. Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- charges de personnel : elles représentent 1,42 M€, soit 44 % du total ; leur augmentation est limitée au glissement vieillesse-technicité, soit 3,5 % ;

- charges courantes (achats, locations, fluides, maintenance, impôts) : 0,7 M€, soit +23 % ;
- charges financières et amortissements : 1,1 M€, soit + 0,3 M€ (impact financement Tour de Sault).

La progression des recettes est supérieure à l'évolution des charges (respectivement 0,6 M€ et 0,47 M€), ce qui permet d'améliorer le résultat consolidé, qui ressort ainsi à 455 K€ contre 323 K€ en 2007.

Les dépenses d'équipement réalisées en 2008 s'élèvent à 1,4 M€ au total : 0,9 M€ sur le budget général (renouvellement horodateurs) et 0,5 M€ sur le budget annexe (gros entretien et solde des marchés Tour de Sault pour 0,15 M€).

Le présent rapport n'appelle pas de vote de la part du Conseil municipal.

Ont signé au registre les membres présents.